

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE Année 13/14

3PPRO 3ème Professionnelle du 16.12 au 20.12.13 et du 07.04 au 17.04.14

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

du 02.06 au 26.09.14 (dont 4 semaines de congés) : CIRA Contrôle Industriel et Régulation Automatique

du 26.05 au 04.07.14 : - CPI Conception des Produits Industriels - SE Systèmes Électroniques - SCHB Système Construction Bois et Habitat

du 19.05 au 11.07.14 : IPM Industrialisation des Produits Mécaniques

du 26.05 au 20.06.14 (1^{ère} année) et du 27.01 au 21.02.14 (2^{ème} année) : DRB Développement et Réalisation Bois

du 16.06 au 27.07.14 (1^{ère} année) et du 06.01 au 31.01.14 (2^{ème} année) : ET Électrotechnique

CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) :

du 26.05 au 04.07.14 : 2 MF Menuiserie Fabricant du 25.11 au 20.12.13 et du 24.03 au 17.04.14 : T MF Menuiserie Fabricant

du 09.06 au 04.07.14 : 2 EB Ébéniste du 04.11 au 30.11.13 et du 27.01 au 21.02.14 GrA - 10.03 au 04.04.14 GrB : T EB Ébéniste

du 26.05 au 04.07.14 : 2 CHB Charpente Bois du 04.11 au 30.11.13 et du 10.03 au 04.04.14 : T CHB Charpente Bois

BAC PRO (Baccalauréat Professionnel - 3ans) :

du 26.05 au 04.07.14 : 2 MB Bois Technicien de Fabrication – Menuisier Agenceur

du 27.01 au 21.02.14 et du 09.06 au 04.07.14 : 1 MB1 Bois Technicien de Fabrication – Menuisier Agenceur

du 25.11 au 20.12.13 et du 06.01 au 31.01.14 : T MB1 Bois Technicien de Fabrication – Menuisier Agenceur

du 26.05 au 04.07.14 : 2 TCB Technicien Constructeur Bois

du 12.05 au 04.07.14 : 1 MB2 Artisanat et Métiers d'Art Option Ébénisterie 1AEB

du 27.01 au 21.02.14 et du 09.06 au 04.07.14 : 1 MB2 Technicien Constructeur Bois

du 25.11 au 20.12.13 et du 06.01 au 31.01.14 : T MB2 Artisanat et Métiers d'Art Option Ébénisterie TAEB

du 25.11 au 20.12.13 et du 24.03 au 17.04.14 : T MB2 Technicien Constructeur Bois

du 26.05 au 04.07.14 : 2 ELEC Électrotechnique, Énergie Équipements Communicants

du 27.01 au 21.02.14 et du 09.06 au 04.07.14 : 1 ELEC Électrotechnique, Énergie Équipements Communicants

du 25.11 au 20.12.13 et du 24.03 au 17.04.14 : T ELEC Électrotechnique, Énergie Équipements Communicants

du 26.05 au 04.07.14 : 2 SEN Systèmes Électroniques Numériques

du 27.01 au 21.02 et du 09.06 au 04.07.14 : 1 SEN Systèmes Électroniques Numériques

du 25.11 au 20.12.13 et du 24.03 au 17.04.14 : T SEN Systèmes Électroniques Numériques

du 26.05 au 04.07.14 : 2 TU Technicien d'usinage

du 27.01 au 21.02.13 et du 09.06 au 04.07.14 : 1 TU Technicien d'usinage

du 25.11 au 20.12.13 et du 24.03 au 17.04.14 : T TU Technicien d'usinage

Pour tous renseignements, contacter : Agnès SCHUFFENECKER Tél. : 03 88 40 52 60

TAXE D'APPRENTISSAGE HORS QUOTA 2013

Les entreprises ayant leur siège dans les trois départements (57, 67 et 68) ne sont pas assujetties au versement de la part HORS QUOTA.

Les lycées alsaciens sont défavorisés car ils ne peuvent bénéficier de cette taxe de la part des entreprises situées dans ces trois départements.

Remarque : Les entreprises ayant leur siège hors de ces trois départements peuvent choisir le lieu d'affectation de leur versement.

Pour le versement de la taxe 2013,
pensez au lycée Louis COUFFIGNAL.

Le versement de la T.A. est dû avant le 1^{er} mars 2014.

Elle doit être versée par l'intermédiaire d'un organisme collecteur de la T.A. (OCTA)

Pour tous renseignements, contacter : Michel JUCHS Tél. : 03 88 40 52 59